

**ATTENTION :
LES SEJOURS A L'HOPITAL
NE SONT PAS GRATUITS**

Les frais d'hospitalisation comprennent les frais de séjour, le forfait pour acte technique de 24 € et le forfait journalier. **Ces frais sont pris en charge, selon les cas, par les caisses de sécurité sociale, l'Aide Médicale Etat, les mutuelles, la CMUC, ou le patient.**

TARIFS PAR JOUR D'HOSPITALISATION

(à compter du 01/03/2024)

CHAMBRE PARTICULIERE de 50 € à 85 €

Consultez votre mutuelle pour une éventuelle prise en charge

Le FORFAIT JOURNALIER de 20 € n'est pas compris dans le prix de journée.

A ces tarifs peut se rajouter le **Ticket Modérateur Forfaitaire DE 24 €**, participation forfaitaire à votre charge si vous bénéficiez d'actes médicaux dont le tarif est égal ou supérieur à 120 €.

SERVICES	PRIX DE JOURNEE	TICKET MODERATEUR
MEDECINE - MEDICALE - PEDIATRIE	1 084,33 €	216,87 €
U.H.T.C.D.	1 084,33 €	216,87 €
CHIRURGIE COMPLETE	1 405,35 €	281,07 €
CHIRURGIE AMBULATOIRE	1 202,49 €	240,50 €
SURVEILLANCE CONTINUE	1 801,98 €	360,40 €
HOPITAL DE JOUR MEDECINE - EDUCATION THERAPEUTIQUE	1 023,19 €	204,64 €
HOPITAL DE JOUR SEANCES	1 099,03 €	219,81 €
HOPITAL DE JOUR AUTRES SEANCES	917,04 €	183,41 €
SMR POLYVALENT	420,02 €	84,00 €
SMR GERIATRIQUE	522,74 €	104,55 €

Si vous êtes assuré(e) social(e) et n'avez pas de mutuelle,

une partie des frais d'hospitalisation (ticket modérateur) restera à votre charge ainsi que le forfait journalier.

Si vous n'êtes pas assuré(e) social(e) et ne pouvez pas bénéficier de l'AME,

l'intégralité des frais d'hospitalisation est à votre charge.

Les agents du Bureau des Admissions sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

**D
H
O
S
P
I
T
A
L
I
S
A
T
I
O
N**
**F
R
A
I
S**